

- Demande d'adhésion - Fiche identitaire de l'organisme de formation

Structure

Organisme de formation :

Rue/ voie :

Complément d'adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

Fax :

Email :

Numéro d'agrément formation :

Numéro SIRET :

Date de création de l'organisme :

Statut juridique :

Zone d'intervention :

Convention collective :

Accord d'entreprise : Oui Non

Nom de votre OPCA :

Responsables de l'organisme

Président(e)

Nom :

Prénom :

Email :

Téléphone :

Responsable

Nom :

Prénom :

Email :

Téléphone :

Profil de l'organisme

Actions

- Actions de formation grands domaines :
- Actions d'insertion :
- Actions de conseil et d'orientation :
- Prestation d'accès à l'emploi :
- Actions auprès de travailleurs handicapés :
- Autres activités (éducation permanente et/ou ESS) :

Publics accueillis

Caractéristiques dominantes sur les différentes actions :

Partenariat

Type de partenariat :

- Local :
- Régional :
- National :

Réseaux

- Adhésion à d'autres réseaux (précisez) :

Chiffres année N-1

Effectif de l'organisme (nombre de salariés ETP) : dont CDI
Nombre de personnes accueillies l'année N-1 (toutes actions confondues) :
Chiffre d'affaire réalisé année n-1 : €

Adhésion de l'organisme à l'AROFESSEP

L'organisme devient adhérent de l'association lorsque la cotisation annuelle est acquittée. Il peut ainsi participer à la vie de l'association et aux décisions prises par les instances statutaires de l'AROFESSEP.

L'organisme cité ci-avant

Adhère à l'association AROFESSEP pour l'année ... (à compléter)

en la personne de : Madame Monsieur

Email :

S'engage à diffuser et appliquer la Charte d'éducation permanente en Hauts-de-France

Adhère au SyNOFDES pour l'année ... (à compléter)

Autorise l'AROFESSEP à utiliser des photos et des vidéos dans lesquelles les interlocuteurs de l'organisme pourraient apparaître et à diffuser son logo sur le site AROFESSEP

Le montant de votre cotisation s'élève à

- 300€ (Moins de 20 salariés)
 760€ (De 20 à 50 salariés)
 1 350€ (Au-delà de 50 salariés)

Fait à , le

Cachet et signature :

Documents à fournir impérativement

- Bilan Financier et Pédagogique de l'année en cours ou à défaut de l'année N-1
- Contrat d'engagement Charte d'éducation permanente dûment signé

Engagement Charte d'Education Permanente en Hauts-de-France

Condition de fonctionnement de l'association AROFESEP : extrait des statuts (m.a.j. 25.01.2020).

« 4.1 L'Association concerne tous "les organismes de formation relevant de l'Economie Sociale et Solidaire" éventuellement associés à des collectivités locales ou territoriales ou à leurs groupements, se revendiquant simultanément de la Formation Professionnelle, de l'Education Permanente ou Populaire, de l'action de développement local dans le champ socio-économique et culturel.

Les nouveaux adhérents devront :

- Pouvoir faire état de trois ans d'existence dans la profession.
- Être à jours des formalités légales de déclaration auprès des services de l'Etat, en tant qu'organisme de formation.
- Avoir satisfait à la condition d'adhésion à une convention collective.
- Avoir été cooptés au Conseil d'Administration de l'association.
- Avoir exprimé par écrit leur demande d'adhésion par lettre adressée au Président de l'AROFESSEP.
- La démission de l'Association se fait par lettre adressée au Président.

Je soussigné (e)

Directeur (trice) de l'organisme

- M'engage à mettre en place les principes d'éducation permanente décrit dans la Charte en Hauts-de-France Nomme à ce titre un référent « Education permanente » au sein de mon organisme en la personne de :

NOM – Prénom :

Fonction :

Mail :

- M'engage à lui permettre de participer à l'animation régionale « Education permanente en Hauts-de-France ».

Fait à

Le/...../2021 Signature et cachet

(Précédée de la mention « Lu et approuvé »)